

MEMO

LISTE DES DOCUMENTS

A RENVOYER

En plus du dossier 4 pages (au format A3 recto verso) ci-joint :

A noter : La Pochette de présentation de la section et les documents d'informations sont à conserver par la candidate et sa famille

DOCUMENTS A JOINDRE =

- Une lettre de motivation, adressée au chef d'établissement, rédigée sur papier libre par l'élève et contresignée par les parents.
- Une copie des bulletins des 2 premiers trimestres de l'année en cours (3ème) et des 3 bulletins de la classe de 4ème

NB :Celui du 3^{ème} trimestre de cette année scolaire sera à envoyer à l'attention de M.Barbeaux dès que possible dès la fin du 3ème conseil de classe.

- 1 photo d'identité récente.
- La fiche d'adhésion à l'Association Sportive UNSS du lycée: (Fiche jointe à rendre signée)
NB: le coût de l'adhésion est fixé à 10€ et votre fille pourra si elle le souhaite acquérir le maillot et la gourde à l'effigie de l'AS du lycée. Prévoir le règlement par chèque à l'ordre de « Association Sportive Lycée Pergaud ». **NB**: Le chèque sera détruit si votre fille n'est pas admise à la section foot. (ou vous sera rendu à votre demande).
- L'attestation d'autorisation parentale de publication valable pour l'ensemble du cursus au lycée (voir fiche jointe à rendre signée)
- L'autorisation parentale de participation à toutes les activités de la section sportive pour l'année scolaire 2024-2025 (voir fiche jointe à rendre signée)

NB : L'établissement arrête la liste des candidates retenues et non retenues après la passation des tests et l'étude des dossiers. La décision sera communiquée aux familles par courrier fin mai.

Attention une réponse positive fin mai ne garantit pas l'admission au lycée Louis Pergaud. L'élève devra obtenir une décision d'orientation définitive en 2nde GT prononcée par le chef d'établissement du collège ou le cas échéant lors de la commission d'appel et une affectation au lycée Louis Pergaud.